Les constructeurs de dolmens furent, en effet, comme coupés en deux par le dernier de ces peuples dans sa marche vers la Grande-Bretagne. A quelle époque eut lieu cet événement? Nous n'avons aucun moyen précis de le savoir. César nous apprend que peu de temps avant lui, Divitiacus régnait sur les Belges de la Gaule et de la Grande-Bretagne (1), et l'on peut déduire du peu que l'on sait que l'immigration belge dans notre île était alors de date récente. Peu importe, du reste, qu'elle ait eu lieu mille ou dix mille ans auparavant; ce qui nous intéresse ici plus spécialement, c'est qu'elle fut antérieure aux constructions en pierre brute. Si l'on admet que les peuples, qui de Cadix à la Chersonèse cimbrique érigèrent ces dolmens, appartiennent à une même race ou du moins eurent une même religion et puisèrent à la même source leur respect pour les morts, il semble impossible d'échapper à cette conclusion que, de quelque part qu'ils soient venus, du nord, du sud ou de l'est, ils formèrent à une époque donnée un ensemble continu de nations répandues sur toutes les côtes de l'Europe occidentale. En un endroit seulement, entre le Drenthe et la Normandie, il existe une lacune, et elle a pour cause la présence en cette contrée d'un peuple relativement moderne, du peuple belge. La construction des dolmens est donc postérieure à l'occupation de ce territoire par les Belges; car si les races qui les y précédèrent avaient élevé de tels monuments, l'on en trouverait pour le moins des restes, comme il arrive dans les autres régions. De leur absence totale il faut conclure que ce fut seulement après l'établissement de ce peuple en cette contrée que les familles du nord et du sud, quoique désormais séparées, adoptèrent chacune à sa façon ces formes mégalithiques éminemment durables, auxquelles le contact d'une civilisation plus avancée leur avait appris à aspirer, mais sans leur faire abandonner les caractères distinctifs qui les séparaient des Celtes, plus accessibles au progrès, et des Romains, plus complétement civilisés.

contrées montagneuses du Luxembourg, mais ils semblent appartenir aux anciennes races que le courant belge ne parvint pas à chasser de ces régions peu accessibles.

(1) César, Bell. Gall., II, p. 4.

## CHAPITRE VIII.

## FRANCE.

C'est seulement dans ces derniers temps que les Français ont porté leur attention vers l'étude de leurs monuments mégalithiques; mais ils l'ont fait avec tant de méthode et animés d'un esprit si scientifique que quelques années seulement leur eussent suffi pour avancer considérablement cette étude, si rien n'était venu arrêter leur élan. Malheureusement la guerre et la révolution sont arrivées juste au moment où les résultats de ces travaux allaient être livrés au public, et nul ne saurait dire pendant combien de temps il faudra les attendre désormais. Le musée de Saint-Germain était loin d'être complet au mois de juillet dernier (1), et seulement les premières parties du grand Dictionnaire des Antiquités celtiques avaient été publiées à cette époque (2). Il n'y a guère lieu d'espérer aujourd'hui que l'on continuera la dépense nécessaire pour compléter cet ouvrage, et il est difficile de prévoir de quelle manière pourront être utilisés les matériaux réunis à cette fin.

Lors même que les musées de Saint-Germain et de Vannes viendraient à prendre un rapide accroissement, on ne peut guère s'attendre à ce qu'ils rivalisent jamais avec les collections royales de Copenhague, et si

<sup>(1)</sup> Il l'est aujourd'hui (1877). Le musée archéologique de Saint-Germain constitue une des plus belles collections de ce genre qui se puisse voir actuellement en Europe. Il est malheureusement à regretter que là aussi l'esprit de système ait présidé à la classification. L'on conçoit que, faute d'une base plus solide, l'on classe les objets d'après leurs formes ou leur nature; mais il fallait se garder d'attribuer à ces divisions et subdivisions une valeur chronologique. Ce reproche, toutefois, ne s'adresse pas à M. Al. Bertrand qui, au contraire, a réagi contre cette tendance. (Trad.)

<sup>(2)</sup> Le premier volume de ce magnifique ouvrage a paru en 1875, sous le titre de Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, A-B, imprimerie nationale.

les Français s'étaient bornés à collectionner comme l'ont fait les Danois, ils n'eussent pas ajouté beaucoup à nos connaissances sur la matière; mais en même temps qu'ils le faisaient, ils ont recueilli des statistiques, tracé des cartes et donné des descriptions, de sorte que leurs monuments sont aujourd'hui beaucoup mieux connus que ceux du Danemark. Pour emprunter une comparaison aux sciences alliées, c'est comme si les Danois s'étaient adonnés exclusivement à la minéralogie de la question, recueillant de tous côtés des échantillons et les disposant d'après leurs analogies ou leurs affinités, sans tenir nul compte des localités d'où ils provenaient. Les Français, au contraire, ont fondé sur leur connaissance des minéraux une science semblable à celle de la géologie; ils ont soigneusement noté la distribution des monuments et, autant que possible, ils ont déterminé leur superposition relative. La première méthode est sans doute très-utile et doit, dans une certaine mesure, précéder l'autre; mais si l'on ne fait pour ainsi dire la carte des divers terrains et si l'on n'établit leur stratification, l'on ne saurait arriver à rien de certain concernant l'histoire et la formation de notre globe.

En 1864, M. Bertrand publia dans la Revue archéologique une petite carte de France montrant la distribution des dolmens telle qu'on la connaissait alors. Trois ans plus tard, il en publia une nouvelle sur une plus grande échelle, qu'il destinait à accompagner le Dictionnaire des Antiquités celtiques. S'il donnait aujourd'hui une seconde édition de cette carte, nul doute qu'elle ne fût beaucoup plus complète (1). Cependant les traits principaux n'ont pas dû changer et ils suffisent pour le but que nous nous proposons. Nous apprenons, par ces cartes et par le texte qui les accompagne, que la plupart des monuments mégalithiques de France sont disposés le long d'une ligne droite qui partirait des rivages de la Méditerranée, aux environs de Montpellier, pour aboutir à Morlaix, en Bretagne. Il n'y en a aucun à l'est du Rhône (2), aucun au sud de la

Garonne, du moins jusqu'aux Pyrénées, et le bassin de la Seine en renferme si peu que l'on peut négliger d'en tenir compte.

Si l'on s'en rapporte à la table qui termine ce chapitre, l'on trouve que 35 départements contiennent plus de dix dolmens; 25 en contiennent de un à dix et les autres n'en contiennent aucun ou, du moins, de si insignifiants qu'ils méritent à peine d'attirer l'attention (1).

Cette table nous révèle plusieurs faits d'une importance considérable pour nos recherches. Le premier, c'est que des trois divisions en lesquelles César divise la Gaule, l'une, celle du nord, appartenait de son temps à une race qui n'avait pas de monuments de pierre. Il n'y en a aucun dans la Belgique proprement dite (2), et les Flandres françaises en possèdent si peu que l'on peut en conclure sans témérité que les Belges n'étaient pas constructeurs de dolmens. En second lieu, nous ne pouvons nous empêcher d'admettre avec M. Bertrand que les Celtes proprement dits n'ont pas plus de titres que les Belges à être considérés comme les auteurs de ces monuments (3). La description que donne

Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Var sont tous à l'est du Rhône et cependant contiennent quelques rares dolmens (Voir la liste à la fin du chapitre). — Il n'est pas parfaitement exact non plus que tous les monuments mégalithiques soient disposés le long d'une ligne droite se dirigeant de Montpellier à Narbonne. Bien que les progrès de l'agriculture aient dû amener la destruction d'un grand nombre, il en existe encore beaucoup dans le centre de la France, surtout dans l'Eure-et-Loir, c'est-à-dire précisément dans ce pays des Carnutes, où, au dire de César, les druides tenaient leur assemblée annuelle. Cette coïncidence n'est pas sans portée dans la question discutée de l'origine des dolmens. (Trad.)

(1) Nous avons dû modifier dans tout ce passage les chiffres cités par l'auteur, afin de les mettre d'accord avec la liste qui termine ce chapitre. (Trad.)

(2) Cela est vrai aujourd'hui, mais il n'y a pas longtemps encore qu'il y en avait un près de Namur, le dolmen de Jambes. (Trad.)

(3) Nous ne partageons pas sur ce point la manière de voir de l'auteur. Les Celtes ont, selon nous, plus de titres que jamais à être considérés comme les constructeurs des dolmens, en France du moins. L'argument tiré de Tite-Live est dénué de valeur, car il est presque prouvé aujourd'hui, grâce aux récentes études de MM. Al. Bertrand, d'Arbois de Jubainville, Mommsen, etc., que le récit de Tite-Live, relatif aux invasions gauloises en Italie, est purement légendaire. Sur ce point, c'est Polybe qu'il faut suivre. Les Gaulois qui envahirent l'Italie vers l'an 400 avant notre ère ne venaient pas de la Gaule proprement dite, mais plutôt du nord-est, de la région du Danube. Du reste, s'il faut en croire M. Bertrand, ces Gaulois n'étaient pas des

<sup>(1)</sup> Une nouvelle carte rectifiée a, en effet, été publiée par M. Bertrand dans son Archéologie celtique et gauloise, 1876; mais déjà, il le reconnaît lui-même, cette carte est devenue inexacte, tellement sont rapides les progrès de cette branche de la science. (Trad.)

<sup>(2)</sup> C'est trop dire. Les départements des Hautes-Alpes, de la Haute-Savoie, de la

Tite-Live (1) des tribus qui envahirent l'Italie sous Bellovèse nous dit à peu près quelles étaient les provinces occupées par les Celtes 600 ans avant Jésus-Christ. Leur capitale était Bruges et ils occupaient les départements qui environnent immédiatement cette ville. Ils n'avaient pas encore pénétré en Bretagne, pas plus que vers l'embouchure de la Seine et dans aucune partie de l'Aquitaine (2); mais ils habitaient tout l'est de la Gaule, probablement depuis le Rhin jusqu'au Rhône (3). Or, d'après les statistiques françaises, il y a 140,000 barrows ou tumulus dans les départements de la Côte-d'Or, des Vosges, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, du Doubs, du Jura et de l'Ain, mais sans aucun dolmen (4). De l'autre côté du Rhin, on ne voit aucun de ces monuments. A mesure que l'on avance vers l'ouest, les tumulus deviennent de plus en plus rares, et les dolmens apparaissent graduellement. Les Avernes, par exemple, furent l'une des tribus celtiques qui accompagnèrent Bellovèse

Celtes; la description que nous en donne Tite-Live ne cadre nullement en effet avec celle que César nous donne des Celtes véritables, établis dans la Gaule centrale. Il semble donc qu'il y ait vraiment lieu de ne pas confondre ces deux termes et de considérer les Celtes comme un premier groupe de populations venu de l'Orient à une époque indéterminée, 1000 ans peut-être avant Jésus-Christ, et les Gaulois, comme une nouvelle race plus belliqueuse et moins solidement organisée, qui manifesta son apparition par l'invasion de l'Italie et le sac de Rome, introduisit le fer dans l'Europe occidentale et s'établit à côté des Celtes, dans l'est de la Gaule. Sur tous ces points, les vues de M. Bertrand nous paraissent parfaitement acceptables; mais il nous semble qu'elles ne font que confirmer l'origine celtique des dolmens, puisque nous ne trouvons ces monuments que dans les pays occupés par les Celtes, à l'époque de César; l'on n'en trouve, en effet, ni dans le pays des Belges au nord, ni dans celui des Ibères, au sud de la Garonne, ni à l'est, dans la partie vraisemblablement occupée par les Gaulois. Cet argument tout négatif a bien sa valeur (Note du traducteur).

- (1) Tite-Live, V, 34.
- (2) Walcknaer, Géographie des Gaules : les premiers chapitres et la table Ve.
- (3) Tout cela est purement conjectural. Les anciens ne savaient rien de l'état de la Gaule, du moins de la Gaule centrale, antérieurement au II° siècle avant J.-C. Polybe a soin de nous en prévenir : « Les contrées situées au nord du Narbon (Aude) et du Tanaïs (Don), nous dit-il, sont jusqu'ici complétement inconnues. Ceux qui en parlent n'en savent pas plus que nous, nous le déclarons hautement; ils ne font que débiter des fables » (Trad.).
- (4) Revue archéologique, nouvelle série, VII, 228. Ces petits tumulus seraient l'œuvre des Gaulois proprement dits et non des Celtes. (Trad.)

et dans leur pays se trouvent des dolmens; mais peut-être faut-il conclure de là seulement que dans une région montagneuse comme l'Auvergne, l'ancien peuple était resté et qu'il conservait ses vieilles coutumes en dépit de l'occupation partielle du pays par les conquérants celtes. L'on ne sait à quelle époque les Celtes envahirent pour la première fois la Gaule; mais ce put être très-longtemps avant qu'ils fussent en contact avec les Romains. Si l'on en juge par la lenteur avec laquelle ils subjuguèrent le reste du pays dans les temps historiques, leur première invasion dut avoir lieu au moins 1,000 ans avant Jésus-Christ. Tous les tumulus qui ont été fouillés dans l'est de la France ont fourni de nombreux objets en bronze et autres métaux, et si nous supposons qu'ils appartiennent aux Celtes, nous sommes tout-à-fait d'accord avec les conclusions auxquelles sont arrivés, en puisant à d'autres sources. les archéologues qui les ont rapportés à l'âge du bronze. Mais nous n'avons pas ici à étudier cette question; car, à moins qu'il ne soit d'abord prouvé que les dolmens ont précédé ou qu'ils ont suivi les tumulus, elle n'a aucune portée pour notre argumentation. Le fait qu'ils occupent des contrées très-distinctes empêche d'arriver à aucune conclusion de la sorte par des considérations géographiques et extérieures. Les objets qu'ils contiennent, s'ils étaient étudiés et comparés, pourraient peut-être nous dire quelque chose à ce sujet; mais ce travail n'a pas été fait jusqu'à ce jour, et tout ce que l'on peut admettre actuellement, c'est qu'il y eut deux civilisations contemporaines coexistant simultanément sur le sol de la France. Notre opinion cependant est que les Celtes constructeurs de tumulus furent les premiers convertis au christianisme et qu'ils renoncèrent à leur ancien mode de sépulture longtemps avant que les constructeurs de dolmens de l'ouest, plus attachés à leurs rites païens, eurent cessé d'ériger leurs grossiers monuments de pierres.

L'on est porté à admettre à première vue que ce furent les Aquitains qui élevèrent ces monuments. César (1) et Strabon (2) disent nettement

<sup>(1)</sup> De Bello Gall., I, 1.

<sup>(2)</sup> Strabon, VI, 176, 189.

que le peuple qui habitait la province méridionale différait des Celtes par le langage et les institutions, aussi bien que par les traits, et ils ajoutent qu'il ressemblait plus aux Ibères d'Espagne qu'à leurs voisins du nord. Cependant, si l'on vient à y regarder de près, l'on s'aperçoit que l'Aquitaine de César se bornait au pays compris entre la Garonne et les Pyrénées, pays qui ne possède à peu près aucun dolmen. Il y en a davantage dans les Pyrénées (1) et dans les Asturies, et cela peut-être parce que les débris du peuple constructeur de dolmens purent trouver là un abri et continuer d'y vivre après avoir été chassés de la plaine. Il y a aussi un ou deux monuments sur la rive gauche de la Garonne, mais, à part ceux-là, on peut dire qu'il n'y en a aucun dans l'Aquitaine proprement dite. Seulement, si nous appliquons ce terme, comme le fit Auguste, au pays tout entier compris au sud de la Loire, la plus grande partie de la région à dolmens se trouvera renfermée dans cette province; mais là encore, si l'on y regarde de près, l'on trouve que les parties septentrionales de ce vaste pays furent habitées du temps d'Auguste par les Celtes, ou qu'en tout cas les Celtes y constituèrent l'élément principal et dominant. L'on doit admettre, en effet, semble-t-il, que pendant les six siècles qui séparèrent la première invasion des Gaulois en Italie de celle des Romains en Gaule, les Celtes s'étaient graduellement étendus sur toute la France centrale, depuis la Garonne jusqu'à la Seine, et qu'ils avaient supprimé l'existence politique du peuple qu'ils y avaient trouvé établi, bien qu'il n'y ait nulle raison de supposer qu'ils aient, du moins alors, tenté de l'exterminer. Il dut en être ainsi, soit que les Celtes aient été les constructeurs des dolmens, ce qui est peu probable, soit qu'il ait existé dans ces provinces une peuplade préhistorique à laquelle il faille les attribuer (2).

Sans nullement vouloir insister ici sur ce point, nous devons dire que nous sommes de plus en plus porté à considérer les constructeurs de dolmens en France comme étant les descendants en ligne directe de ces hommes des cavernes dont les restes ont été récemment découverts en si grande quantité sur les bords de la Dordogne et des autres rivières du midi de la France (1). Ces restes ont également été découverts en grand nombre dans l'Ardèche (2) et le Poitou (3). Si l'on n'en a pas découvert en Bretagne, c'est peut-être que l'on n'y a pas fait de recherches dans ce but ou bien que le sol est défavorable à leur conservation (4); mais l'on en a trouvé en Picardie, quoique peut-être d'un genre différent. Il serait évidemment dangereux d'appuyer un argument sur une simple coïncidence locale, alors que de nouvelles découvertes peuvent être faites dans l'est de la France ou ailleurs; mais, dans l'état actuel de nos connaissances, les hommes des cavernes peuvent être considérés comme ayant d'étroites relations avec ceux des dolmens.

Comme nous ne savons presque rien des langues que l'on parla dans le midi de la France avant l'introduction des formes actuelles de langage, la philologie ne peut pas nous être d'un grand secours dans notre étude. Cependant il est une particule, ac, que nous ne pouvons nous empêcher de considérer comme ayant son importance si l'on pouvait en déterminer l'origine (5). Dans la table qui termine ce chapitre, nous avons placé

- (1) Lartet, Christy, et Reliquiæ Aquitanicæ. Londres, 1865.
- (2) Monuments mégalithiques du Vivarais, par Oll. de Marchand. Montpellier. 1870.
- (3) Epoques antéhistoriques du Poitou, par Brouillet. Poitiers, 1865.
- (4) Des gisements préhistoriques ont été découverts en Bretagne comme ailleurs; mais il reste à connaître le véritable sens de ce mot *préhistorique*. Pour nous, plusieurs de ces gisements ne sont pas antérieurs à la construction des dolmens. Voir notre étude sur le Gisement du Mont-Dol. (Trad.)
- (5) Cette origine n'est guère douteuse, nous semble-t-il. En Bretagne, la terminaison ac dans les noms de lieux est sans doute empruntée à la langue du pays, c'est-à-dire au celto-breton qui possède un bon nombre de mots se terminant de la sorte. Cette opinion est d'autant plus fondée que la finale ac ne se rencontre à peu près exclusivement que dans les régions où, à une époque quelconque, la langue bretonne fut en usage. Dans l'Ille-et-Vilaine, par exemple, toutes les communes dont les noms se terminent ainsi sont situées dans la partie relativement restreinte du département qui fut colonisée par les Bretons insulaires. L'on sait, en effet, que le reste du département, c'est-à-dire tout l'ancien diocèse de Rennes, étranger d'abord à la Bretagne, ne fut réuni à cette province qu'au IXe siècle, en vertu d'un traité conclu entre Charles-le-Chauve et Erispoë. Quant aux noms en ac, si nombreux dans les provinces situées au sud de la Loire, ils ont évidemment leur source dans le provençal, c'est-à-dire dans cette ancienne langue d'Oc qui jadis fut parlée depuis

<sup>(1)</sup> Archæological Journal, 1870. CVIII, p. 225.

<sup>(2)</sup> Voir la note 3 de la page 341.

à côté du nombre des dolmens compris dans chaque département, d'après M. Bertrand, celui des localités dont les noms se terminent ainsi (1). Il y a là une coïncidence d'autant plus frappante qu'il est facile de rendre compte du petit nombre relatif de noms ayant cette terminaison en Bretagne, par l'énorme flot de populations celtiques qui vinrent d'Angleterre en cette contrée vers les IVe et Ve siècles, et y changèrent la nomenclature de la moitié des lieux. Cependant les noms de Carnac, Tumiac, Missilac, etc., qui sont ceux de monuments, Yffiniac, qui est le nom du port que nous croyons avoir été le lieu d'embarcation pour l'Angleterre, attestent encore avec beaucoup d'autres qu'ils ont pu être jadis plus nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Il reste à savoir ce que signifie cette particule. La première idée qui se présente, c'est qu'il faut y voir l'article défini de la langue basque. C'est ainsi que les Basques disent Guizon, homme, Guizonac, l'homme. Il faut ajouter à cela qu'ils habitent dans le voisinage des régions à dolmens. On peut objecter cependant que la syllabe ac ne se rencontre presque jamais à la fin des mots, dans les provinces basques, et que les noms qui se terminent ainsi en France ne paraissent nullement appartenir à cette langue. On a suggéré une autre idée (2), c'est qu'elle serait l'équivalent du mot grec  $\pi \delta \lambda \iota \varsigma$ ; mais on ne sait dans quelle langue. Quoi qu'il en soit, du reste, de cette question toute secondaire et pour nous sans grande importance, il nous suffit de savoir que sa présence coı̈ncide le plus souvent avec celle des dolmens. On ne la trouve pas dans la région dépourvue de dolmens située à l'est du Rhône; mais elle accompagne ces monuments sur la rive droite de ce fleuve. Elle est

les Pyrénées jusqu'à la Loire et qui n'existe plus aujourd'hui qu'à l'état de patois dans les provinces méridionales de la France. Nul idiôme n'est plus riche, en effet, que celui-ci en terminaisons analogues. (*Trad.*)

(1) Cette liste doit être considérée comme un simple essai. Tout ce que j'ai pu faire, ça été de prendre l'atlas de Joanne et d'y compter le nombre de noms ayant cette terminaison. Mais je suis loin de croire que je n'en ai omis aucun. L'échelle des cartes est du reste trop petite pour que tous les noms y soient; si ce travail en valait la peine, ce serait sur les cartes de l'état-major qu'il faudrait le faire; mais ce serait une rude tâche.

également inconnue dans l'est de la France, dans cette contrée qui, selon toute apparence, vit les premières lueurs de l'histoire celtique et où sont répandus en si grand nombre les tumulus de l'âge de bronze (1). On la retrouve dans cette partie de la Cornouailles située au sud de Redruth et à l'ouest de Falmouth (2), où sont tous les monuments mégalithiques de cette province; mais on ne la rencontre nulle part ailleurs dans la Grande-Bretagne ni en Irlande, pas plus que dans les îles de la Manche, où abondent les dolmens; mais ici, comme en Bretagne, on peut expliquer ce fait par l'arrivée récente dans ces îles de races différentes qui changèrent presque totalement les noms des lieux.

Il faut observer cependant que bien que les terminaisons en ac soient fréquentes dans les départements compris entre la Garonne et les Pyrénées, il ne s'y trouve aucun dolmen, si ce n'est quelques-uns au pied des montagnes. A première vue, ce fait semble militer contre l'universalité de la théorie; mais pour nous, il signifie seulement que le peuple dont la langue était si riche en particules de ce genre fut chassé du pays par les Ibéro-Aquitains avant qu'ils eussent adopté l'usage des monuments en pierres. Si l'on savait à quelle époque l'Aquitaine fut occupée pour la première fois par le peuple que César et Strabon y trouvèrent, l'on aurait une date avant laquelle il est difficile que les dolmens aient existé; mais comme nous sommes dans une profonde ignorance sur ce point, tout ce

(1) Ces tumulus paraissent avoir été élevés par les Gaulois et non par les Celtes proprement dits (voir la note 3 de la page 341), qui sans doute ne firent guère que passer dans ces contrées; aussi représentent-ils une civilisation plus avancée que les monuments mégalithiques de l'ouest. Il ne faut pas s'en étonner, si vraiment ils sont l'œuvre d'un groupe distinct de populations; il faut surtout se garder de conclure qu'ils sont plus récents que les dolmens, parce qu'ils renferment plus d'objets en métaux, car c'est plutôt le contraire qui semble être la vérité. Selon toute apparence, les Celtes ne construisaient pas encore de dolmens lorsque les Gaulois les expulsèrent de l'est de la Gaule; autrement l'on eût trouvé dans ces régions des restes de ces monuments. C'est donc vraisemblablement après qu'ils eurent été repoussés de cette contrée par les nouveaux venus qu'ils s'adonnèrent à ce genre de construction. (Trad.)

<sup>(2)</sup> Delpon, Statistique du département du Lot, I, p. 383.

<sup>(2)</sup> Dans les cartes de l'état-major, la terminaison ac se présente au moins 38 fois dans ce coin de terre. On y a, il est vrai, ajouté un k, mais ce n'est nullement conforme à l'ancienne orthographe.

que l'on peut dire, c'est que de même que les races à dolmens furent séparées en deux par les Belges avant l'introduction de l'usage de la pierre pour les monuments funéraires, de même le peuple dont il est ici question fut repoussé au nord de la Garonne, à l'ouest du Rhône et au sud de la Seine, en supposant cependant qu'il se soit jamais étendu jusque-là, car sa présence n'est prouvée que pour l'Aquitaine proprement dite.

Avant de se trouver en contact avec les Romains et avant qu'il fût l'objet d'aucun document écrit, ce peuple avait cessé d'être une nation politiquement constituée, et sa langue était déjà perdue, si bien que la syllabe ac est tout ce que nous en connaissons aujourd'hui. Si donc, peut-on dire, sa nationalité avait disparu avant l'ère chrétienne en même temps que sa langue, ses monuments doivent aussi appartenir à une période très-reculée. Il ne faudrait pas trop se hâter cependant de déduire cette conclusion. Il existe dans toute la région à dolmens du midi de la France une série d'églises d'un style tout différent de celles du centre et du nord. On en a un exemple remarquable dans l'église bien connue de Saint-Front, à Périgueux; les églises de Cahors, de Souillac, de Moissac, de Peaussac, de Trémolac, de Saint-Avit-Senieur et plusieurs autres sont également caractéristiques. La cathédrale d'Angoulême, l'église abbatiale de Fontevrault, Loches, etc. (1), sont autant d'églises à dômes. Les plus anciennes ont en outre des arcs aigus qu'on dirait provenir des voûtes horizontales des tumulus plutôt que des arcs rayonnants des Romains que les Celtes adoptèrent partout. Enfin, leur style est tellement tranché que l'homme le plus ignorant en architecture ne le confondrait pas avec le style celtique. Toutes ces églises appartiennent au même groupe et, mieux encore que la terminaison ac, elles montrent que le pays fut habité aux XIe et XIIe siècles par un peuple différent des Celtes. Malgré donc que sa nationalité et sa langue aient été remplacées dès avant César par celles d'un peuple plus entreprenant

et plus actif, par celles des Celtes, il est évident qu'ils ont conservé pendant plus d'un millier d'années encore leurs vieilles coutumes et comme une existence à part.

Avant de quitter ce sujet, il est une question dont il peut être bon de dire un mot, car ces recherches sur la distribution des dolmens sont de nature à jeter sur elle un jour nouveau et considérable. Peu de questions ont été plus vivement débattues parmi les savants que celles de la parenté qui a pu exister entre les Cimbres et les Gaulois (1). L'on a beaucoup dit et l'on peut dire beaucoup encore pour et contre, mais la principale difficulté semble tenir à cette idée erronée qu'aucun autre peuple que les Celtes n'a existé en France.

Il n'y a nulle trace de Celtes ni d'une langue celtique quelconque dans la Chersonèse cimbrique (2), c'est-à-dire dans cette extrémité nord-ouest de l'Europe que l'on considère généralement comme le pays occupé par les Cimbres, et l'histoire ne dit pas qu'aucun peuple, tel que les Cimbres, se soit jamais établi dans quelque partie de la France. Mais si l'on admet qu'il y ait eu parenté entre les Cimbres et les Aquitains, la question prend un aspect totalement différent. Comme nous ignorons absolument quelle fut en réalité la langue des Aquitains, la philologie ne peut nous être d'aucun secours; mais cette ignorance même laisse le champ libre aux autres arguments, et celui qui se déduit des monuments nous paraît avoir sa valeur. Les rapports si frappants de similitude qui existent entre les monuments des deux pays supposent une communauté de race. et l'extrême ressemblance que présentent ceux de la frontière méridionale de la région à dolmens du nord avec les plus rapprochés de ceux qui appartiennent à la région à dolmens du sud nous semble presque résoudre la question.

L'histoire est à peu près muette à ce sujet; elle nous dit seulement que ces deux peuples combattirent ensemble contre Marius dans les

<sup>(1)</sup> Toutes ces églises sont décrites avec plus ou moins de détails par Félix de Verneilh, dans son Architecture byzantine en France, in-4°. Paris, 1851. Plusieurs sont aussi figurées dans mon Histoire de l'Architecture, I, 418-441.

<sup>(1)</sup> Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur cette question, mais on la trouvera bien présentée dans le *Dictionnaire de Géographie grecque et romaine* de Schmitz, au mot *Cimbres*.

<sup>(2)</sup> Aujourd'hui la péninsule danoise. (Trad.)

dernières guerres romaines. S'ils étaient alors séparés géographiquement par les Belges et les Celtes qui s'étaient intercalés au milieu d'eux, cette séparation devait être récente, car les peuples barbares oublient vite les liens et les devoirs de la parenté (1).

Comme le prouve la table qui termine ce chapitre, aussi bien que la carte que nous avons renvoyée à la fin de ce volume, les monuments en pierre brute sont assez également répartis sur toute la surface du pays qui s'étend de la Manche à la Méditerranée. Malheureusement la connaissance que nous en avons se borne à peu près à la région septentrionale de cette zone, c'est-à-dire à la Bretagne. Nous ne savons presque rien des monuments du Languedoc et de la Guyenne. Des centaines de touristes anglais ont visité la Bretagne, et plusieurs d'entre eux ont dessiné ou, pour le moins, décrit ses monuments, tandis que nous ne connaissons aucun livre anglais qui mentionne ceux des départements du Lot ou de la Dordogne. Les statistiques locales sont presque les seules sources d'informations que l'on possède à leur sujet, et comme elles sont très-rarement accompagnées de figures, elles ne suffisent nullement. On ne peut donner verbalement ou par écrit une idée exacte d'un monument architectural inconnu qu'en le comparant avec un monument connu, et si l'un et l'autre ne présentent quelques traits de style bien définis, il est encore très-difficile, presque impossible même, lorsqu'il s'agit de monuments en pierre brute, de bien faire saisir sans dessins ce que l'on veut dire.

Il est à regretter que nous ne connaissions pas mieux les monuments

(1) L'existence de cette série de dolmens et d'un peuple à part sur toute la distance qui sépare la Bretagne de Narbonne peut servir peut-être à expliquer la manière dont l'étain de la Grande-Bretagne pouvait pénétrer à travers la Gaule jusqu'à la Méditerranée. Que les Vénètes aient fait le commerce depuis le Morbihan et les Côtes-du-Nord jusqu'à la Cornouailles et aux Cassitérides, personne ne le contestera probablement. Leurs navires étaient, d'après l'idée que nous en donne César, parfaitement suffisants pour transporter en Gaule tout le métal que produisait notre pays. Le difficile a toujours été de connaître la route qu'il suivait à travers la France pour atteindre Marseille. Dans les derniers temps, la voie la plus suivie longeait la rive gauche du Rhône, la rive droite de la Seine, traversait la Celtique, contournait

du midi de la France (1), car ils diffèrent sous plusieurs rapports essentiels de ceux du nord. Quelqu'un qui les connaîtrait bien tous pourrait peut-être y découvrir une gradation de style qui aiderait considérablement à fixer leur âge. Quoi qu'il en soit, personne ne prétendra, croyons-nous, qu'ils sont tous du même âge ni qu'ils appartiennent au même siècle. Il est beaucoup plus plausible de penser qu'ils représentent une période de longue durée, probablement d'un millier d'années. Or, dans un si long espace de temps il dut y avoir des changements de modes, même parmi les hommes des cavernes, à mesure que leur sang se mêlait de plus en plus : il serait intéressant de savoir où et — relativement du moins — quand ces changements eurent lieu. Notre opinion est actuellement que ceux du midi sont les plus récents, et voici une de nos raisons. Nous considérons comme à peu près certain le passage naturel du cist au barrow ou de la chambre au tumulus, et comme assez probable, sinon comme très-probable, le passage du tumulus au dolmen apparent et de celui-ci au dolmen couronnant un tumulus. Or, la dernière forme, autant

l'Aquitaine d'Auguste et atteignait la Grande-Bretagne, à travers le pays des Morini. Telle fut la route que suivit César; mais telle ne fut pas sans doute celle que suivit le commerce de l'étain. Il est à croire qu'il longeait la région à dolmens. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que tout ce pays était habité par un seul peuple et qu'on n'y parlait qu'une seule langue. (Ferg.)

[Les textes les plus précis que l'on ait relativement au commerce de l'étain, dans l'antiquité, ne se prêtent gurère à cette interprétation. Diodore de Sicile dit expressément que l'étain, transporté à marée basse dans l'île de Wight, y était acheté par des marchands, conduit en Gaule et là chargé sur des chevaux, et transporté à travers l'intérieur de la Celtique jusqu'à l'embouchure du Rhône, à Marseille : ce voyage durait trente jours (V, 22, 38). Sans doute les diverses étapes de ce long itinéraire ne sont pas mentionnées; mais les deux points extrêmes sont du moins nettement indiqués; or, la voie la plus naturelle pour mettre en communication l'île de Wight et Marseille, c'était évidemment le cours de la Seine d'abord et celui du Rhône ensuite. (Trad.)

(1) Mon intention était de consacrer l'automne dernier à voyager dans ce but dans les départements du midi de la France; mais la guerre a rendu si peu enviable la position d'un étranger explorant les campagnes et y prenant des esquisses que j'ai dû renoncer à mon projet. Si ce livre avait été simplement un ouvrage de statistique, comme il devait l'être primitivement, j'en aurais pour cette cause différé la publication; mais comme il a pris la forme d'une argumentation, cette lacune a moins d'importance.